

Gestion d'actifs 1832 S.E.C.

Fonds privé Scotia mondial à rendement élevé - Série F

27 septembre 2018

Le présent document contient des renseignements essentiels sur le Fonds privé Scotia mondial à rendement élevé (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Gestion d'actifs 1832 S.E.C. au 1-800-387-5004 ou à l'adresse fundinfo@scotiabank.com, ou visitez le www.banquescotia.com/fondsprivesscotia.

Avant d'investir dans un fonds, considérez comment le fonds cadre avec vos autres investissements et votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du Fonds :	PIN1250	Gestionnaire du Fonds :	Gestion d'actifs 1832 S.E.C.
Date de création de la série :	19 octobre 2018	Gestionnaire de portefeuille :	Gestion d'actifs 1832 S.E.C.
Valeur totale du Fonds au 31 août 2018 :	380 478 825 \$	Sous-conseiller :	Allianz Global Investors U.S. LLC
Ratio des frais de gestion (RFG) :	S. O. - Nouvelle série	Placement minimal :	placement initial de 1 000 \$, placement subséquent par tranches de 500 \$

Dans quoi le Fonds investit-il?

Le Fonds investit dans le monde entier, principalement dans des titres à revenu fixe de qualité inférieure à la catégorie investissement. Le Fonds peut investir jusqu'à 100 % de son actif dans des titres étrangers.

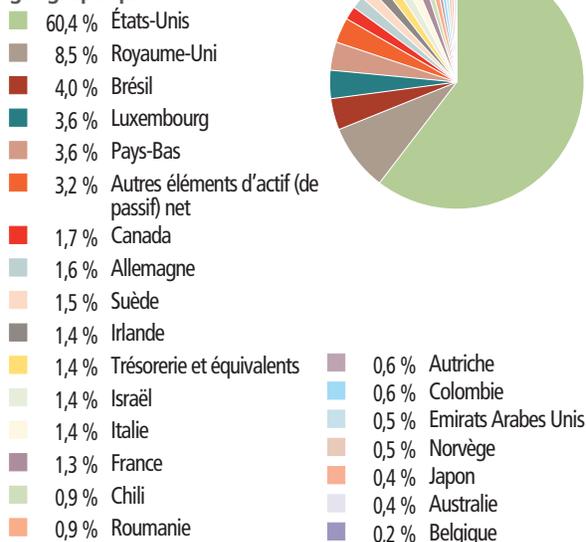
Les graphiques ci-après vous donnent un aperçu des placements du Fonds au 31 août 2018. Ces placements changeront au fil du temps.

10 principaux placements (31 août 2018)

1. Trésorerie et équivalents	1,4 %
2. Rockies Express Pipeline LLC 6,00 % 15 janv. 2019	1,1 %
3. CSC Holdings LLC (rachetable) 10,88 % 15 oct. 2020	1,1 %
4. Ball Corporation 4,38 % 15 déc. 2020	1,0 %
5. Alcoa Nederland Holding BV (rachetable) 6,75 % 30 sept. 2019	1,0 %
6. InterXion Holding NV (rachetable) 4,75 % 15 juin 2021	1,0 %
7. Petrobras Global Finance BV 4,38 % 20 mai 2023	1,0 %
8. Springleaf Finance Corporation 6,88 % 15 mars 2025	1,0 %
9. Teva Pharmaceutical Finance Netherlands II BV (rachetable) 3,25 % 15 janv. 2022	0,9 %
10. Perstorp Holding AB 4,25 % 15 sept. 2022	0,9 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 10,4 %

Nombre total de placements : 180

Répartition des placements (31 août 2018)**Répartition géographique****Quel est le degré de risque?**

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

On peut évaluer les risques associés à un fonds en examinant les variations de son rendement, c'est-à-dire sa « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre davantage d'argent que d'autres, mais aussi avoir un rendement plus élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins, mais il est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Selon Gestion d'actifs 1832 S.E.C., ce Fonds comporte un niveau de risque **moyen**.

Puisqu'il s'agit d'un nouveau fonds, le niveau de risque est seulement une estimation de Gestion d'actifs 1832 S.E.C.. En règle générale, le niveau tient compte de la variation du rendement du fonds d'année en année, mais ne permet pas de prévoir la volatilité du fonds dans l'avenir. Ce niveau peut changer au fil du temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	--------------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique Risques dans le prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce Fonds n'offre aucune garantie quant au rendement. Il se peut que l'argent que vous investissez ne vous soit pas remboursé.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de série F du Fonds depuis sa création. Les rendements exprimés tiennent compte des frais. Les frais réduisent le rendement du Fonds.

Rendements annuels

Cette information n'est pas disponible parce que cette série du Fonds n'a pas encore produit de rendement pendant une année civile entière.

Meilleur et pire rendement trimestriel

Cette information n'est pas disponible parce que cette série du Fonds n'a pas encore produit de rendement pendant une année civile entière.

Rendement moyen

Cette information n'est pas disponible parce que cette série du Fonds n'a pas encore produit de rendement pendant une période de 12 mois consécutifs.

À qui le Fonds est-il destiné?**Aux investisseurs :**

- qui recherchent un revenu et une croissance du capital à long terme
- qui investissent à moyen ou à long terme

Les parts de série F ne sont généralement offertes qu'aux investisseurs qui ont ouvert des comptes sur honoraires auprès de représentants autorisés, dont ScotiaMcLeod.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte le Fonds. Le montant à payer dépend des lois fiscales régissant votre territoire de résidence et du fait que vous déteniez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite (REER), ou dans un compte d'épargne libre d'impôt (CÉLI).

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions sont incluses dans votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien ça coûte?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du Fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Les parts de série F de ce Fonds sont classées comme étant « sans frais », ce qui veut dire qu'il n'y a pas de frais d'acquisition lorsque vous les achetez par l'entremise de Gestion d'actifs 1832 S.E.C. ou des membres de notre groupe. Vous pourriez devoir payer des frais d'acquisition si vous achetez des parts auprès d'autres représentants inscrits.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de la série F du Fonds.

Les frais des parts de série F du Fonds comprennent les frais de gestion, les frais d'administration, les autres frais du Fonds et les frais d'opérations. Les frais de gestion annuels de cette série s'élèvent à 0,75 % et les frais d'administration à taux fixe, à 0,10 % de la valeur de la série. Les parts de série F du Fonds étant nouvelles, leurs frais d'exploitation et leurs frais d'opérations ne sont pas encore connus.

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est exigible pour cette série du Fonds.

3. Autres frais

Les frais ci-dessous peuvent vous être imposés si vous achetez, détenez, vendez ou échangez des parts du Fonds.

Frais

- **Frais d'opérations à court terme**
- **Frais des comptes sur honoraires**

Ce que vous payez

Des frais correspondant à 2 % de la valeur des parts que vous vendez ou échangez dans les 31 jours de l'achat. Ces frais sont remis au Fonds.

Vous et votre société de courtage négociez les frais de service à l'égard des parts de série F qui peuvent atteindre 1,50 % de la valeur des parts de série F.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résilier un contrat de souscription de parts d'un Fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du Fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du Fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Pour plus d'information

Veillez contacter Gestion d'actifs 1832 S.E.C. ou votre représentant pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et des autres documents d'information du Fonds. Ces documents et l'aperçu du Fonds constituent les documents juridiques du Fonds.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C.

1 Adelaide Street East

28th Floor

Toronto, Ontario, M5C 2V9

Sans frais : 1-800-387-5004

Courriel : fundinfo@scotiabank.com

Site Web : www.banquescotia.com/fondsprivesscotia

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

^{MD} Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisée sous licence.